

CLUBS D'ENTREPRISES DE L'EST PARISIEN

GROUPES CRÉATION & REPRISE DE L'EST PARISIEN

Réunion du 26 juin 2009 à Nogent-sur-Marne



Présents : Gérard Cohen (Club Gravelle Entreprendre), Pierre-Jean Galerne (Vivre et Entreprendre), Andrée Malissein (Vivre et Entreprendre), André Rouchès (Affaires & Convivialité), Amélie Soumet (Vivre et Entreprendre), Denis Driguet (Vivre et Entreprendre).

Excusés : Laurent Cohen (Club des Entrepreneurs Vincennois), Chantal Maire (Mairie de Bry-sur-Marne), Gilles Paquereau (Affaires & Convivialité), Évelyne Revellat (Association des Entreprises de Bry-sur-Marne),

Le Groupe création & reprise s'est réuni le 26 juin 2009 de 17h à 19h au siège de Vivre & Entreprendre 14 rue du Viaduc à Nogent-sur-Marne sous la coprésidence d'Andrée Malissein et Denis Driguet.



I - ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 12 MAI 2009

Il est donné lecture par André Rouchès du compte rendu de la réunion du 12 mai 2009 qui est adopté à l'unanimité des présents.

II – COMPTE RENDU DES ENTRETIENS AVEC LES MAIRES

✓ **Vivre et Entreprendre :** La rencontre avec MM Martin et Donzel-Bourjade respectivement maire de Nogent-sur Marne et directeur de la communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne a eu lieu le 19 juin 2009. La démarche exposée a été acceptée. La note a été remise. Deux noms de personnes susceptibles d'accepter la mission d'attaché de transmission bénévole ont été avancés. La question du fichier reste à résoudre.

✓ **Association des entreprises de Bry-sur-Marne (AEB) :** Par téléphone Evelyne revellat informe le groupe du bon état d'avancement du projet au sein du bureau de l'association. Un point sera fait le 9 juillet 2009 avec le maire. Deux personnes susceptibles d'accepter la mission d'attaché bénévole ont été repérées. Sous réserve de résoudre la question du fichier le service pourrait démarrer en septembre.

✓ **Affaires & Convivialité :** La note a été adressée au député-maire et à son adjointe chargée du développement économique. La rencontre aura lieu en septembre 2009. Le coût du fichier apparaît comme le principal problème à résoudre pour lancer l'opération.

III – LA QUESTION DES FICHIERS DES ENTREPRISES

✓ Le fichier des entreprises doit comporter les renseignements suivants : *dénomination et adresse de l'entreprise; nom, prénom, adresse et âge du dirigeant ; code NAF ; effectif de salariés.*

✓ Il convient de solliciter des devis ou des partenariats auprès des organismes suivants susceptibles de mettre des listes d'entreprises à disposition : INSEE, Altarès, Diane, CCIP, CMA...

IV – LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

✓ **Vivre et entreprendre et Affaires & Convivialité** : Un avenant relatif à la transmission d'entreprises sera proposé aux conventions de partenariat existantes entre les clubs d'entreprises et la commune ou la communauté d'agglomération.

✓ **Club Gravelle entreprise (CGE)** : La mise en place de ce service sera l'occasion de formaliser une convention de partenariat entre le club et la communauté d'agglomération de Charenton-le-Pont/Saint-Maurice.

✓ Nous n'avons pas d'information concernant les relations contractuelles entre le Clubs des entrepreneurs vincennois et l'AEB et leurs communes respectives.

V – POINTS RESTANT À TRAITER LORS DE LA PROCHAINE RÉUNION

Une prochaine réunion se tiendra en septembre 2009 pour examiner les points suivants : *Mise au point du contrat d'activité bénévole, de la fiche de poste ou de mission, les fichiers des entreprises, le point par commune...*

La séance est levée à 19h.

